

**DECRET N° 77/756 DU 28 DECEMBRE 1977**  
portant nomination de Monsieur BECALE Jérôme-  
Basile, Professeur Certifié d'Education Physique  
et Sportive de 3° échelon en qualité de  
Secrétaire Général aux Sports.-

**LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT DE LA  
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.**

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité  
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'Acte N°001/PCT/CMP. du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et  
la structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres  
du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance N°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice  
du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n° 77/698 du 16 Décembre 77 portant création,  
attributions et organisation du Secrétariat Général aux Sports ;

Vu le décret n°77/193 du 25/4/77 portant nomination de Monsieur  
BECALE Jérôme-Basile en qualité de Directeur National des Sports.

Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du  
5 Novembre 1977 ;

Le Conseil des Ministres entendu,

**DECRETE :**

**ARTICLE 1er.-** Monsieur BECALE Jérôme-Basile, Professeur Certifié d'Education  
Physique et Sportive de 3° échelon, précédemment Directeur National des  
Sports est nommé Secrétaire Général aux Sports.

...../.....

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes .. dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 28 DECEMBRE 1977

Par le Président du Comité Militaire  
du Parti, Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
des Ministres,

Le Deuxième Vice-Président du Comité  
Militaire du Parti, Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et de la Justice,  
Garde des Sceaux,

Alphonse MOUÏSSOU-POUATI.

Colonel N. THOMBY-OPANGO.

Le Ministre de la Culture, Arts et  
Sports,

J.B. TATI-LOUTARD.

Le Ministre des Finances,

Henri LEPES.

K